

Les sans-papiers : scandale pour nos sociétés occidentales

J.-Y. Hayez Pédopsychiatre, docteur en psychologie, - Université catholique de Louvain (Belgique)

Mon identité de psychiatre d'enfants et d'adolescents m'amène à m'occuper centralement de mineurs d'âge. C'est d'eux dont je vais parler ; lorsqu'ils sont sans papier. N'en déduisez néanmoins pas que je considère leur sort plus digne d'intérêt que celui des adultes sans papier : il ne saurait y avoir de prise de position éthique ni de justice sociale à deux vitesses, en fonction de l'âge des personnes concernées.

Dans ce texte, je recours à la qualification " sans papiers " parce qu'elle est très parlante même si elle n'est pas strictement exacte sur le plan administratif à chaque étape du processus. Il désigne les mineurs d'âge ou/et leurs familles, fuyant la pauvreté ou/et la persécution dans leur propre pays et émigrant chez nous avec au mieux l'espoir d'y être officiellement accueillis et pire celui de gagner du temps et d'y survivre vaille que vaille dans l'illégalité pour une période indéterminable. On sait ce qu'il en advient : un petit nombre finit par être régularisé, le plus souvent au terme d'un parcours du combattant très éprouvant. Beaucoup se trouvent en période d'attente longue et incertaine de cette hypothétique régularisation, (...); d'autres nombreux aussi vivent dans l'illégalité au vu et su de la communauté (ou) vivent cachés dans la clandestinité : quelques-uns sont parqués dans les centres fermés, (...); beaucoup enfin finissent par être expulsés (...)

I. LES FAMILLES EN ATTENTE D'UNE HYPOTHETIQUE REGULARISATION DE LEUR STATUT.

1. Bien avant la sortie " définitive " de leur pays d'origine, les enfants de ces familles vivent très souvent dans des conditions matérielles et humaines éprouvantes :

* Pauvreté ; manque d'une partie des approvisionnements matériels et spirituels nécessaires à une bonne croissance (...)

* Ou/et persécution plus ou moins intensive de la famille : l'enfant est à tout moment le témoin impuissant des humiliations faites à ses parents (...)

S'ensuit, un jour, le départ du pays parfois sous forme de fuite avec obligation de se cacher ; (...) souvent, il y a errance d'un pays à l'autre et voyages dans des conditions parfois dantesques. (...) A l'occasion du grand départ, ces enfants vivent un premier et cruel déracinement : perte de leurs amis, de visages familiers, de leur famille élargie ... ; perte des objets et du territoire spatial auquel ils étaient attachés (...)

2. Hélas, ce contexte relationnel défavorable ne disparaît pas totalement, loin de là, avec l'entrée de ces familles sur notre sol national. Alors qu'une société riche et cultivée comme la nôtre devrait veiller activement à redonner la plénitude de leurs droits à ces enfants (... et à leurs parents), on constate que cette attitude d'accueil et de justice désintéressée n'est le fait que de minorité(...)

* Les familles sans papier (...) passent souvent pour qualité négligeable, enlisées dans l'inertie d'une bureaucratie dont on se garde de leur expliquer les subtilités ... quand elles ne sont pas directement l'objet de vexations et d'humiliations.

Ces attitudes qui pèsent sur les parents rejaillissent sur les enfants et sont à l'origine de tenaces sentiments d'infériorité. Elles empêchent ainsi que naisse ou se développe le désir de s'intégrer dans une société " d'accueil ", vécue comme si malveillante : il s'ensuit notamment des difficultés scolaires (p. ex : des difficultés d'apprendre et de manier la langue du pays réceptonnaire). D'autres accumulent en eux une base d'abord bien rentrée, mais qui

s'extériorisera plus tard dans la vie lors de l'adolescence.

* Les familles sans papiers en attente de régularisation, continuent à vivre dans l'insécurité : de quoi sera fait l'avenir ? Accueillis ou expulsés ? (...) Les enfants (...) s'en retrouvent davantage sur le qui-vive, moins détendus, moins créatifs, moins fantaisistes que la moyenne des enfants de leur âge. Pire encore, ils continuent à ne pas se donner le droit de manifester leurs propres pensées, images et questions angoissées et de communiquer à ce sujet avec leurs parents. Ils essaient souvent, comme ils le peuvent, d'épargner de nouveaux soucis à ceux-ci (...) (enfants " parentifiés "). (...)

* Les familles continuent à vivre dans des conditions matérielles précaires ; (...) ils sont émotionnellement moins sereins et moins disponibles pour l'éducation que la moyenne des parents. (...) Les conséquences sur l'épanouissement des potentialités positives de l'enfant ne sont pas spécifiques : on les retrouve chez tous les enfants des familles pauvres, elles tournent autour du manque relatif de stimulation du langage et d'autres schémas cognitifs, du manque d'occasions expérimentelles proposées aux enfants, et des agressions répétées de leur territoire interne par de nombreux stress.

* Enfin, déjà dans cette première catégorie de situations de " simple " attente, l'enfant fait l'expérience que les lois et les règles qui régissent la vie en société n'ont pas la même juste sollicitude pour tout le monde. (...)

Face à cette expérience de l'arbitraire, certains enfants s'étiolent et s'écrasent, et se soumettent de l'intérieur : les voici partis pour assumer des rôles sociaux passifs, d'assistés ou d'exécutants sans créativité ; ils croient de moins en moins en la valeur de leurs droits, en la force de leurs paroles, en l'intérêt pour eux et pour les autres de leurs idées et compétences les plus originales. (...) D'autres bien moins nombreux, développent une agressivité à l'instar de l'arbitraire qu'on leur destine ; agressivité qui se manifeste surtout à l'entrée de l'adolescence via des comportements de transgression et de délinquance. S'ils sont pris sur le fait, (...), nous nous garderons bien de mettre en question notre responsabilité dans la genèse de leurs comportements ...

II. ET SI UNE FAMILLE SANS PAPIERS, DONT LA REGULARISATION A ETE REFUSEE, VIT DANS L'ILLEGALITE VOIRE LA CLANDESTINITE ?

* Comme leurs parents n'ont plus de moyens officiels d'assurer leur subsistance matérielle, c'est le plus souvent la nécessité et le règne de la débrouille et du travail en noir. (...) C'est ici par exemple que l'on voit de tout petits enfants accompagner leur maman mendicante sans guère de stimulation (...) D'autres enfants, plus grands, participent directement à l'activité de mendicité : réfléchit-on assez aux dégâts psychiques qui s'ensuivent ? (...) Comment peut-il continuer à se sentir l'égal des autres ? N'est-il pas inévitable que s'accumule en lui une charge de honte et d'infériorité, ou - au mieux - de haine rentrée et de désir de tromper ?

* La famille, ici concernée, témoigne au quotidien de sa capacité de transgresser les lois au moins dans certains domaines. Il reste rare qu'elle devienne franchement et gravement délinquante, mais pour les petites choses de la vie, elle se doit de tromper l'Etat pour survivre (...)

* Quelle leçon de vie en tirent les enfants ? S'identifient-ils à cette dimension de fonctionnement de leurs parents ? En acquièrent-ils eux aussi un style de vie roublard et peu fiable ? (...), est-ce négatif ou est-ce une preuve de leur résilience ? (...) Et plus fondamentalement, n'est-ce pas dommage de devoir construire une partie des rapports sociaux sur la ruse et la ruse, plutôt que de partager dans la justice et l'authenticité ?

* En principe, et même dans ce contexte d'illégalité, l'État belge, qui ne manque pas de paradoxes, voudrait maintenir et garantir un accès des personnes concernées à des équipements sociaux " basiques " : droit à l'éducation, (...) aux soins ... en constituent ici les principaux.

En ce qui concerne le droit maintenu pour les mineurs à l'éducation scolaire, il faut être conscient que, si un certain nombre de parents en font usage, portés par le désir de donner le meilleur à leurs enfants, ce n'est jamais sans avoir le cœur chargé d'angoisse ... en effet, (...) l'accueil sur place des enfants, (...) reste inégal et surtout, (...) il arrive encore de loin en loin, que des gendarmes viennent retirer sauvagement d'une école un enfant ou un adolescent, même s'il y était intégré depuis 3, 4 ans ... Même si de tels faits deviennent rares, ils existent encore et constituent des symboles et des raisons pour que les familles - et leurs enfants - doutent profondément de notre vraie justice sociale.

III. ET LES FAMILLES PARQUEES EN CENTRE FERMES ?

Cette éventualité, la plus lourde et la plus inacceptable, concerne régulièrement des enfants (...)

(...) Des mesures sociales d'amélioration de leur vie quotidienne comportent le grand risque d'assoupir les consciences, comme si le nécessaire avait été fait ! Comme si, maintenant, on avait le droit de se soumettre à ce qui est scandale de l'enfermement d'innocents enfants et adultes, sans décision ni contrôle judiciaire, pour seul délit la couleur de peau ! A quoi sert d'avoir mis sur pied tant de nobles structures, de délégués généraux aux droits de l'enfant jusqu'aux juges de la Jeunesse, (...) s'ils disent ne savoir rien faire pour empêcher cette atteinte aux droits de l'homme ? (...)

* Dans ces centres fermés, inévitablement le stress, la révolte d'adultes désespérés et qui n'ont plus rien à perdre, les germes de violence sont bien plus élevés que partout ailleurs tout comme l'est aussi la marque de territoire personnel de vie et d'intimité. Et donc le vécu d'insécurité des enfants est bien plus élevé, lui aussi ; n'y sont-ils pas régulièrement exposés, par exemple, à des expériences effrayantes comme : mutinerie, bagarres physiques, violences sexuelles, désespoirs bruyants des parents ... (...)

* Mais surtout, l'expérience de l'injustice et de la toute-puissance arbitraire de l'État atteint ici son paroxysme. L'enfant doit assimiler l'incompréhensible, c'est-à-dire le fait qu'il est mis en prison, lui et ses parents, sans avoir rien fait de mal (...) Comment n'en résulterait-il pas d'importants troubles de l'image et de l'estime de soi ... et un doute sur la valeur des parents et de la famille ? (...) Comment n'en résulterait-il pas une appréciation erronée et pessimiste sur ce qui est permis et défendu et, plus radicalement, sur ce qui est Bien et Mal ... jusqu'à se sentir coupable de porter son nom, d'avoir son histoire et la couleur de sa peau !

IV. ET LES MINEURS NON ACCOMPAGNES ?

... Comme pour tous les sans-papiers, il est rare qu'ils y arrivent en dehors d'une histoire de vie éprouvante : (...) Face à quoi d'emblée ou progressivement, ils font preuve de cette qualité (...) que les psychologues viennent de redécouvrir, et que l'on appelle la résilience.

Résilience : capacité à rester debout sur les cadres de l'adversité et même, à puiser en elles l'énergie nécessaire à une vie psychique (et peut-être même physique vigoureuse) . Capacité à se débrouiller seul, à ne pas avoir besoin de l'aide des autres dans des environnements (...) hostiles.

Peut-on se réjouir de l'existence et de la vigueur de la résilience de certains ? Oui, sans doute, et même l'admirer, mais seulement jusqu'à un certain point, car il y a un prix à payer : l'enfant résilient, qui a vécu et continue à vivre dans un environnement dur, apprend à se méfier, à ne plus faire part de ses idées et de ses sentiments, à ne plus s'abandonner dans un lien intime. Il apprend à esquiver, à tromper son monde. (...)

Mieux vaudrait donc qu'(...) on lui offre à nouveau un environnement amical et accueillant qui lui donne la possibilité de

se laisser aller parfois, de partager et de recevoir présence, aide et amitié. Est-ce bien ainsi que nous fonctionnons à propos des mineurs non accompagnés ? Constituons- nous vraiment cette terre d'accueil sur laquelle ils pourraient enfin se reposer ?

Jusqu'il y a peu, à leur arrivée, ils ne faisaient l'objet d'aucune considération spéciale à l'office des étrangers ... Aujourd'hui, (...) on parle d'aménager à leur intention l'un ou l'autre centre ouvert (5) spécifique (...) : c'est mieux que rien ! Il est néanmoins injustifié de se donner bonne conscience, une fois encore si ces mesures s'arrêtent à la fin de la majorité. Comme il est illusoire d'imaginer que l'on ramènera la paix intérieure et la confiance en l'être humain dans le psychisme de ces mineurs, s'ils savent que d'éventuelles mesures " davantage humaines " ne constituent qu'un sursis ... (...)

Ne serait-il pas éthique alors de prendre, radicalement, en considération les grands sacrifices qu'ils ont faits en se coupant de leur famille et de leur culture d'origine ? Sur cette base, pour cause de courage, ne serait-il plus humain de leur accorder l'aide et de leur rendre de la sorte confiance dans l'accueil de l'homme par l'homme ?